

PREMISSSES A UNE HISTOIRE LOCALE



L'histoire de notre région ne peut se comprendre et s'analyser sans remonter aux sources les plus lointaines de notre passé. Cette étude régionale ne peut, non plus, s'élaborer sans tenir compte de divers palliers fondamentaux: le cadre naturel ou géohistorique, le peuplement, l'économie, les mentalités, etc. Notre but n'est pas d'entreprendre une recherche systématique et scientifique sur l'une ou l'autre de ces structures, mais plutôt de faire prendre conscience de l'importance de la conjugaison de tous ces facteurs dans l'évolution historique d'une quelconque région.

Dégager et montrer les principaux éléments et les quelques faits qui ont précédé au développement de notre région seraient ici nos principaux objectifs. Le cadre naturel, la présence indienne sur notre territoire et la région rimouskoise face aux premiers explorateurs, sont les traits généraux que nous aborderons.

*LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Le trait géographique de notre coin de pays est caractéristique de tout le sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Toute cette région, et celle de Rimouski, "est une bande de structure et de relief appalachiens façonnés par l'érosion préglacière et par les mouvements du sol qui ont accompagné la disparition des glaciers."¹

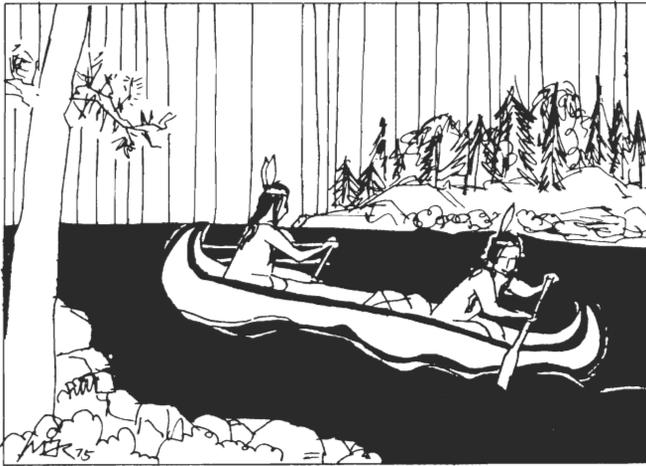
Ces manifestations ont eu de grandes influences dans la formation du sol et du relief de la région de Rimouski. Raoul Blanchard, géographe français, s'est fortement intéressé à toutes les régions du Québec et bien sûr à la nôtre; il nous a laissé d'admirables descriptions du relief de la région. Les environs immédiats ont aussi re-

tenu son attention. Selon lui, l'essentiel du relief se compose de

(...) plateaux que l'on aperçoit vers le Sud lorsque, venant de Sainte-Luce, on a tourné le Mont Comis (...) et qu'on parcourt, à 30 kilomètres de littoral, ces cantons Massé et Ouimet; au Sud de Saint-Narcisse, derrière Rimouski, ce sont de longues croupes parallèles d'altitude équivalente, formant de grandes vagues basses et monotones d'aspect mélancolique.²

Le bas du fleuve est une région uniformément constituée d'où émergent deux principaux caractères: une pénélaine néogène de hautes terres et de terres basses situées en bordure du fleuve. Remarquons que "la terrasse est l'élément essentiel du paysage, avec ses longues lignes régulières, inexorables, qui donnent à cette scènerie une stabilité et aussi une monotonie incontestables; il n'est guère de coin de cette zone littorale où n'apparaît un talus régulier et continu, une surface plane insinuée comme par enchantement entre les épais ou des collines âpres et variées."³ Parmi ces facteurs géographiques, il faut noter les caractéristiques du réseau hydrographique. Rivières et lacs sont remarquables tant par leur nombre que par leur importance respective. Ces cours d'eau coulent "presque toujours parallèles à l'estuaire comme pour s'attarder à travers le pays, cheminant paresseusement en méandres presque à fleur de sol jusqu'au moment où une subite fureur les faits se précipiter en cascades par-dessus un banc de roches dures"⁴ Les rivières Rimouski et Métis sont deux exemples confirmant cette description.

Le site même de Rimouski a aussi son originalité propre. L'emplacement sur "les bords de notre majes-



tueux fleuve présente un coup d'oeil magnifique. Le terrain s'élève graduellement en forme d'amphithéâtre à mesure qu'il s'éloigne de la mer, déroulant un vert tapis." 5

Que faudrait-il ajouter à cette énumération pour bien faire saisir les éléments de notre cadre naturel? D'autres facteurs, comme le climat et la composition des sols, pourraient compléter cette description. Malgré ces omissions, il est facile de s'imaginer tout l'intérêt qu'il faut accorder à divers contingents. La géographie de notre région est un élément de base qu'il faudra considérer lorsqu'il s'agit d'expliquer l'évolution socio-économique de notre coin de terre. Peut-être que le premier problème de cette recherche se résumerait à ceci: dans quel sens le cadre naturel (ou géographique) s'inscrit-il dans la réalité historique et dans l'évolution socio-économique passée et présente de notre région? Ce problème résolu, nous pourrions établir une juste mesure de l'influence géographique sur les constructions humaines. 6

Connaissant mieux les représentations géographiques de notre territoire nous pouvons maintenant remonter dans le temps et nous imaginer ces vastes étendues vierges sans empreintes de l'homme. Un territoire sans construction, sans habitation, sans réseau routier, ni culture, etc. et recouvert en grande partie par la forêt.

Ce n'est qu'après 1663 et même plus tard que la région fut ouverte à la "civilisation". Elle a cependant connu un peuplement indigène. C'est cette présence autochtone qui retiendra maintenant notre attention.

*LA PRESENCE INDIENNE

Les quelques lignes suivantes permettront de saisir globalement les principaux traits des territoires indiens, au début ou un peu avant la colonisation. De cet ensemble nous tenterons de dégager les grandes lignes de l'occupation indienne dans la région de Rimouski.

Bien sûr, à cette époque Rimouski n'était qu'une vaste forêt fréquentée surtout par les Micmacs appartenant à la famille des Algonquins. Ceux-ci, des forêts de l'est du pays, sont venus d'Asie comme toutes les autres familles indiennes. Les Micmacs occupèrent cette partie est du Canada: "la pointe extrême du Soleil levant". 7 Au moment où "les explorateurs européens commencèrent à arriver au nouveau monde, les Micmacs occupaient la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince Edouard, la partie nord du Nouveau-Brunswick et une partie de la presqu'île de Gaspé. 8

Le territoire s'étendant du Témiscouta jusqu'à Métis recevait aussi la visite de ces "sauvages". En effet, on

retrouvait des Micmacs sur les bords du fleuve Saint-Laurent et du lac Témiscouta. Cette région était pour eux un terrain de chasse. D'autres tribus, comme les Malécites, chassaient également sur notre territoire.

Québec, Tadoussac et Trois-Rivières étaient, au début de la colonie, des postes de rencontre pour les indiens puisqu'à ces endroits on faisait la traite des pelleteries. Quelques années plus tard, on établira des Réserves pour chacune des tribus. Par exemple, les Montagnais habitaient Tadoussac et les Micmacs Ristigouche. Pour sa part, Rimouski ne fut pas le site d'une réserve indienne particulière.

Naturellement, ce groupe de "sauvages" que l'on appelait "tribu" comprenait quelques milliers de membres. À cette époque, Rimouski n'avait pas une population aussi considérable d'indiens; de cette manière on ne peut se convaincre qu'il existait à Rimouski une réserve de "sauvages" comme on a voulu le prétendre à un moment donné. Cependant "Rimouski comme tous les centres de population avait son contingent de sauvages vagabonds, pêcheurs et chasseurs. Ils campaient sur le bord de la rivière près de l'ancien pont." 9 Ils y venaient pour pratiquer la pêche et plus tard venaient même y vendre leurs paniers et objets de fantaisie (vers 1850). Durant les mois de juillet et d'août, les Micmacs habitaient les rives de la rivière Rimouski et pendant l'hiver ils parcouraient les bois. Leur genre de vie consistait à chercher d'un endroit à un autre la nourriture que ce soit le gibier ou le poisson. Roberval nous décrit les moeurs de ces indiens:

Ils n'ont aucune demeure arrêtée, mais vont d'un lieu à un autre, où ils croient qu'ils pourront mieux trouver leur nourriture, comme aloses dans un endroit, et ailleurs différents, tels que saumons, esturgeons, mulets, surmulets, bars, carpes, anguilles, pimperneaux et autres poissons d'eau douce. Ils se nourrissent aussi de cerfs, sangliers, boeufs sauvages, porc-épics et de nombre d'autres sauvagines. Le gibier s'y trouve en aussi grande abondance qu'ils peuvent désirer. 10

Cette vie de nomades se manifeste aussi dans leurs habitudes quotidiennes: "Ils vivaient dans les wigwams coniques en écorce de bouleau et ils se servaient aussi de cette écorce pour fabriquer des canots et des ustensiles de cuisine. Ils cuisinaient leurs aliments dans des grandes auges de bois et dans des plats en argile." 11 Bref, le genre de vie de ces indiens est caractérisé surtout par la recherche de nourriture, à une époque où la première préoccupation était de survivre.

Ces gens furent les premiers à fouler notre territoire et à vivre de ses ressources. Malgré leur peu d'influence, le bas du fleuve reste néanmoins marqué par cette présence indienne si ce n'est que par le nom des lieux qu'ils nous ont légué.

*LES PREMIERS EXPLORATEURS ET LA REGION

Tout comme le cadre naturel et la présence indienne, les descriptions qu'ont faites les premiers explorateurs européens sur la région sont à retenir lors de l'élaboration factuelle nécessaire à la rédaction d'une histoire locale. 12

Même si au XVIIe siècle "la rive sud du fleuve Saint-Laurent, n'offrait encore au regard du marin français, qu'une vaste forêt verdoyante, non interrompue jusqu'à l'entrée du Golfe" 13, plusieurs navigateurs, dans un souci d'exploration, ont laissé des descriptions intéressantes de cette région, aujourd'hui le Bas Saint-Laurent.

Plusieurs de ces hommes sont des vedettes de l'histoire canadienne: les Cabot, Cartier, Lescarbot, Roberval

et Champlain. Ces noms nous rappellent les débuts difficiles de la Nouvelle-France. Cependant, les recherches scientifiques menées depuis quelques années déjà nous ont convaincus que ces aventuriers européens ne furent pas les premiers à explorer notre territoire: Vikings, Basques et Bretons ont laissé quelques traces de leurs passages sur les rives du fleuve mais ils ne nous ont pas laissé de récits de leurs voyages. Par contre, Jacques Cartier et Samuel de Champlain illustrèrent dans leurs oeuvres quelques caractères de notre région, ceci bien avant tout mouvement de colonisation.

Dès 1535, Cartier va plus avant dans son exploration et il pénètre plus profondément à l'intérieur du fleuve. À cette occasion il s'arrête et passe même quelque temps dans le havre du Bic, qu'il nomme Ileaux St-Jean; voici ce qu'on peut lire dans ses notes du voyage:

Le Hâble devant dit où posâmes, qui est à la terre du Su, est hâble de marée, et de peu de valeur. Nous le nommasmes les Ileaux St-Jean, parce que nous y entrâmes le jour de la décollation du dit Saint. Et auparavant qu'arriver audit Hâble, il y a une Ile à l'Est d'icelui, environ cinq lieues, où et n'y a point de passage entre terre et elle que par bateaux. Je dit hâble des Ileaux St-Jean assèche toutes les marées, et y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre Navires est vers le Su d'un petit ilot, qui est au parmi du dit hâble, bord au dit ilot.¹⁴

En 1603, dans un de ses voyages, Champlain prit lui aussi connaissance du magnifique site du Bic, qu'il nomme à cette occasion Pic. Quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1626, il fait une brève description de ce lieu et de l'Île Saint-Barnabé:

De Matane l'on va à l'Isle de faint Bernabé à feize lieues, elle est par la hauteur de quarante huit degrez trente-cinq minutes, & étant baffe; au tour font des pointes de rochers, elle contient quelque lieue & demie de longueur, fort proche de la terre du Su: il y a paffage entre deux pour oaffer de petites barques, & ne faut laiffer de prendre garde à foy, car elle est couverte de bois de pins, fapins & cedres.

De faint Barnabé au Bic, il y a quatre lieues, c'est une montagne fort haut & pointue, qui paroît au beau temps de douze à quinze lieues, & elle est feule de ceste hauteur, au respect de quelques autres qui font proche d'elle.¹⁵

Ces deux citations constituent l'essentiel des écrits de grands explorateurs au sujet de notre coin de pays. Malgré la brièveté de ces documents on constate qu'ils ont eu beaucoup d'influence sur la toponymie locale, c'est-à-dire dans la dénomination des lieux du Bas Saint-Laurent. Bic, l'Île Saint-Barnabé, Matane nous apparaissent, sous forme écrite, sur la carte de Champlain publiée en 1612. ¹⁶ Ces noms proviennent pour la plupart du vocabulaire indien (Matane et Rimouski plus tard), soit du vocabulaire sacré (d'après les noms de saints: Saint-Barnabé, Saint-Jean, Saint-Laurent...), ou tout simplement de la spontanéité des explorateurs en accord avec le paysage (le Pic devenu le Bic).

Un autre personnage est à inscrire dans cette élaboration ou description de la région d'avant 1663. Il s'agit du père Henri Nouvel, jésuite. Il est sans doute un des premiers blancs à avoir foulé le sol de notre territoire. Le **Journal des Jésuites** nous informe des allées et venues de ce missionnaire tandis que les Relations... nous renseignent avec plus de détail sur la venue du père Nouvel dans la région en cette année 1663. Voici la description qu'il nous a laissée dans **les Relations**:

Le septième iour de Decembre, nous arriuasmes heureusement du costé du Sud, vis-à-vis l'Isle de Saint-

Barnabé; nous y celebrasmes le lendemain la feste de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge; nous arrestasmes là quelques iours, en attendant vu temps fauorables pour entrer dans les bois. Cependant nos chasseurs estans allez faire la decouverte bien auant dans les Terres, ils y trouuerent des pistes d'Iroquois, ils y entendirent les coups de fusil, avec lesquels ils chassoient aux Orignaux; cela n'empescha pas que nous entrassions bien auant dans les bois le iour de Saint Thomas. Nous auons passé les festes de Noel auprez d'un grand Lac, où nous dressasmes vne Chapelle. Tous, à la reserue de quelques-uns, que ie ne iugeay pas assez disposez, y firent leurs deuotions avec beaucoup de sentiment de piété.¹⁷

Dans ce texte rien n'indique l'endroit exact où cet ecclésiastique aurait pu s'arrêter. On aurait tort d'affirmer qu'il fit halte à l'endroit que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Pointe-au-Père. Ce "vis-à-vis de l'Isle Saint Barnabé" ne signifierait-il pas plutôt le Rimouski actuel, à l'embouchure de la rivière Rimouski? Cette hypothèse nous est proposée par le simple bon sens; rien n'expliquerait ce grand détour jusqu'à la "pointe".

Ce jésuite a lui aussi influencé la toponymie locale par le simple fait de son passage chez nous, à l'aube de notre histoire. Quelques rues et une municipalité nous rappellent sa venue.

Le cadre naturel, la présence indienne et les premiers explorateurs sont pour nous les bases ou les prémisses à notre histoire locale. Il s'agit d'en bien cerner le caractère et la juste importance pour les glisser en première page de notre passé.

La conscience du cadre naturel, de la configuration géographique d'une région donnée ne correspond pas toujours à des données socio-économiques très précises, mais peut-être constitue-t-elle un élément s'inscrivant dans la psychologie et les sentiments collectifs. En est-il ainsi des souvenirs qui entourent la défunte présence indienne et la venue d'explorateurs en notre région?

Ces données font toutefois partie de notre patrimoine et les Bas-laurentiens doivent s'efforcer de les connaître pour être un peu plus conscient de l'originalité de notre région.

**Antonio Lechasseur et Marie Côté, étudiants
Université du Québec,
Rimouski.**

¹ Raoul Blanchard, "Le rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent", dans **Extrait de la "Revue de Géographie Alpine"**, Grenoble, Allier Père et Fils, imprimeurs, Vol. XIX, 1931, p. 9. (Etudes Canadiennes, III)

